

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 83 (1974)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Croix-Rouge et philatélie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Nouvelles émissions

### Monaco

8 mai 1974, 1 valeur «Croix-Rouge monégasque»; 3 Fr: «Saint Bernard de Menthon»; bleu-gris foncé, violet-brun; dessin de Pierrette Lambert; gravure en taille-douce par Claude Haley.



## Vignettes

### République démocratique allemande

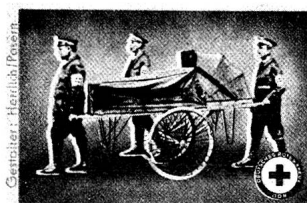
Trois nouvelles séries de vignettes ont été émises pour 1974 par la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande.

La première avec 5 vignettes de valeurs différentes est utilisée pour les cartes de membres de la Société.

La seconde série (6 vignettes de différentes valeurs: 25, 50 pf, 1, 2, 3, 5 M.) illustre les multiples activités de la Société telles que le recrutement des donneurs de sang, le secourisme dans ses différents aspects, la jeunesse,



Enfin, une troisième série est consacrée aux moyens de transport des blessés du siècle dernier à nos jours. Elle se présente sous forme de carnet de feuilles de 16 vignettes polychromes, chacune portant, au verso, une description du sujet. Ainsi voit-on entre au-



tres la reproduction du char à bœuf utilisé pendant la bataille de Solferino en 1859, du brancard sur roue de l'Association des Samaritains en 1890, de l'ambulance moderne «IFA Barkas B 1000» mise en service en 1962. Le carnet de vignettes d'une valeur de M. 4.- peut être découpé en bande de quatre vignettes d'une valeur de M. 1.-.

D'autres séries de vignettes qui constituent un excellent instrument de propagande en faveur de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande seront également éditées au cours de cette année.

### Algérie



Nouvelle vignette éditée à l'occasion de la Campagne de propagande et d'appels de fonds du Croissant-Rouge algérien au mois de mai 1974.

Par feuille de 42 figures, sur papier glacé, cette vignette est une reproduction d'un dessin d'enfant ayant pour thème la santé; jaune, ocre, vert, rouge; légendes portées en

arabe et français: «Milieu sain – enfant sain»; emblème du Croissant-Rouge; impression offset, Genève; tirage 1 million d'exemplaires.

## Oblitérations

### République Fédérale d'Allemagne

Une oblitération spéciale illustrée, encre noir, a été apposée sur l'enveloppe-souvenir éditée à l'occasion de la XXIIe Rencontre internationale de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui s'est tenue à Edersee du 10 au 24 juillet 1973.



## Catalogue perpétuel des timbres-poste Croix-Rouge

L'association philatélique française de collectionneurs de timbres et de vignettes Croix-Rouge lance un appel à tous les philatélistes, collectionneurs en la thématique Croix-Rouge, afin qu'ils contribuent à la préparation d'un «catalogue perpétuel des timbres-poste Croix-Rouge». Les lecteurs de cette rubrique sont invités à envoyer à M.A. Lemire, Président (2, place de l'Hôpital-de-Ville, 63 Ambert, France) toute information technique, documentation, illustration sur les émissions Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Lion-et-Soleil-Rouge, les vignettes, les entiers postaux, les cachets et oblitérations premier jour dont ils auraient connaissance.